



Portable casser comment se faire rembourser

Par **dany81**, le **14/12/2013** à **19:50**

Bonjour
J'ai cassé mon portable comment me faire rembourser ?
Il a plus de 3 ans et j'ai pas la facture ..
neuf et nu il coûte dans les 450 euros
Merci

Par **moisse**, le **15/12/2013** à **09:17**

Bonjour,
Comment mais surtout par qui ?
Soit vous disposez d'une assurance couvrant le bris, auquel cas vous ouvrez un dossier sinistre, soit vous connaissez le responsable qui a fait tomber votre appareil et lui présentez la facture de remplacement.
Enfin reste la boîte de mouchoirs et c'est vraisemblablement ce qui vous attend, sauf à trouver miraculeusement un sponsor.

Par **aguesseau**, le **15/12/2013** à **12:46**

bjr,
si vous n'êtes pas assuré contre la casse de votre portable, personne ne vous le remboursera.
mais c'est bientôt Noël !
cdt